



Allo Bercy?

MAI 2021

PAS D'AIDES PUBLIQUES

AUX GRANDES ENTREPRISES

SANS CONDITIONS

**OBSERVATOIRE
DES MULTINATIONALES**
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

À RETENIR

La crise ? Quelle crise ? En pleine pandémie et alors que **100% de ses membres touchent des aides publiques** liées au COVID19, le CAC40 réussit l'incroyable performance de verser **près de 51 milliards d'euros à ses actionnaires (+22%)**, soit l'équivalent de **140% des profits** qu'il a réalisés en 2020. **BlackRock** et les grandes familles capitalistes françaises en sont les grands bénéficiaires, avec le soutien tacite de l'État français qui touche lui aussi une part de ces dividendes.

MALGRÉ LES AIDES PUBLIQUES MASSIVES, LA TENDANCE DE LONG TERME À SUPPRIMER DES EMPLOIS EN FRANCE S'ACCÉLÈRE

Plus de **80% des groupes du CAC40 ayant recours au chômage partiel ont versé un dividende** en 2020 ou 2021, y compris des groupes soupçonnés d'en avoir abusé. Dans le même temps, le CAC40 prévoit de **supprimer 62 486 emplois dans le monde et 29 681 en France**. Les actionnaires du CAC40 reçoivent l'équivalent de 815 000 euros par emploi supprimé. Qu'ils aient continué à verser de généreux dividendes malgré la crise sanitaire (Danone, Sanofi, Total) ou qu'ils aient dû être sauvés à grand renfort de milliards d'euros par les pouvoirs publics (Renault, Safran), les piliers du CAC40 se rejoignent dans la même stratégie de long terme de réduction de leurs effectifs, notamment en France.

DES PDG PLUS CHOYÉS QU'IL N'Y PARAÎT

Au printemps 2020, les dirigeants du CAC40 s'étaient engagés à réduire leur rémunération « par solidarité ». Loin des 25% recommandés par l'AFEP, **les PDG ont réduit leur rémunération de 8,1% en moyenne**. Dix d'entre eux n'ont pris aucune initiative en la matière, et **sept ont même augmenté leur rémunération en 2020 malgré la pandémie**, à savoir les PDG d'Atos, Teleperformance, Renault, Kering, Publicis, Vivendi, Crédit agricole et Saint-Gobain.

LA FRANCE, CHAMPIONNE D'EUROPE

Avec **155 milliards d'euros débloqués pour soutenir les entreprises** entre mars et décembre 2020, la France est, selon les données publiées par la Commission européenne, championne d'Europe en la matière. Ces 155 milliards viennent s'ajouter aux 150 milliards d'aides aux entreprises déjà en place avant la pandémie. **Sans conditionnalité sociale, écologique et fiscale digne de ce nom.**

POUR LA TRANSPARENCE ET LA CONDITIONNALITÉ DES AIDES

Plus d'un an après le début de la pandémie, rien ne justifie que ni le législateur ni le citoyen ne sache précisément qui a bénéficié, et pour quel montant, de l'argent public. En écartant sans ménagement toutes les mesures proposant que les grands groupes soutenus par les ressources publiques ne versent pas de dividendes, décarbonent leur outil de production ou se retirent des paradis fiscaux, **l'exécutif a refusé d'activer un formidable levier pour dessiner les contours d'une économie plus soutenable, plus juste et solidaire.**

MALGRÉ LA PANDÉMIE, LES DIVIDENDES REPARTENT DÉJÀ À LA HAUSSE

En ce printemps 2021, alors que la pandémie de Covid-19 n'en finit pas de ne pas finir, les groupes du CAC40 continuent à bénéficier d'aides publiques massives... et les dividendes repartent à la hausse, avec près de 51 milliards d'euros versés aux actionnaires.

Début 2020, juste avant que le virus Covid-19 ne commence à submerger la France, le CAC40 s'apprêtait à verser à ses actionnaires (sous la forme de dividendes et de rachats d'actions) la somme record de 64,7 milliards d'euros.

Avec l'irruption de la crise sanitaire, le gouvernement français et les autorités européennes ont débloqué des montants massifs pour soutenir l'économie, et les très grandes entreprises en profitent très largement. Comme nous l'avons montré dans le premier rapport « Allô Bercy ? » d'octobre 2020¹, 100 % du CAC40 a bénéficié et continue de bénéficier d'aides publiques, même si certains groupes ont tenté de prétendre le contraire. La grande majorité de ces aides ont été accordées sans aucune condition sociale, fiscale ou environnementale.

Malgré les nombreux appels à suspendre le versement des dividendes, seule une minorité d'entreprises qui y étaient plus ou moins obligées (les banques, les entreprises dont l'État est actionnaire direct, celles qui avaient besoin d'un soutien direct et massif des pouvoirs publics comme Renault ou Air France) les ont supprimés. Au final, le CAC40 avait tout de même versé à ses actionnaires près de 42 milliards d'euros de dividendes et rachats d'actions.

Aujourd'hui, les grandes entreprises continuent à toucher des aides publiques massives, auxquelles devraient s'ajouter bientôt les sommes issues du plan de relance européen, et peut-être un second plan de relance français. Le reste de l'économie (PME, petits commerces, services publics, secteur culturel et non lucratif) reste enfoncé dans la crise. Mais les dividendes repartent à la hausse, avec des versements de près de 51 milliards d'euros (43,2 milliards de dividendes et 7,6 milliards de rachats d'actions) qui ont été ou doivent être approuvés ce printemps par les assemblées générales des grands groupes français. Soit l'équivalent de la construction de 100 hôpitaux publics ou 1300 lycées, ou encore 36 000 km de ligne ferrée TER, ou encore la rémunération des 960 000 personnels soignants et

non soignants des hôpitaux publics. Ou encore ce que gagnera une personne au SMIC en 3,5 millions d'années.

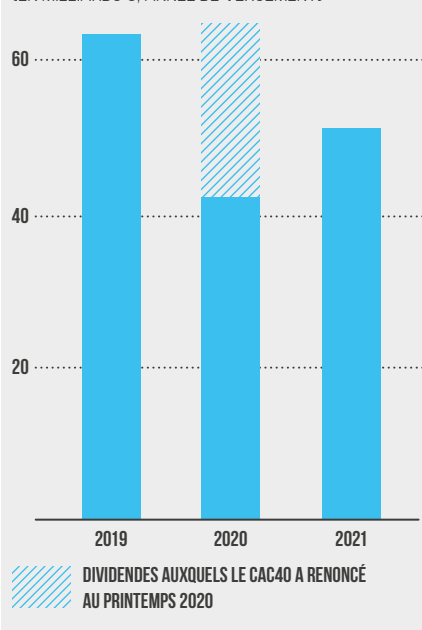


SEULE UNE MINORITÉ D'ENTREPRISES QUI Y ÉTAIENT PLUS OU MOINS OBLIGÉES ONT SUPPRIMÉ OU RÉDUIT LEUR DIVIDENDE AU PRINTEMPS 2020.

Encore faut-il tenir compte du fait que les versements de dividendes des banques (BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale) restent strictement limités par les autorités monétaires européennes. Si les banques françaises avaient eu la liberté de verser autant de dividendes qu'elles le souhaitent, nous serions sans doute revenus très près du record historique de 2019.

Les plus gros distributeurs de dividendes et rachats d'actions du CAC40 sont Total (7,6 milliards d'euros, malgré une perte nette sur l'année de 7,2 milliards), Sanofi (4,8 milliards), Axa (3,7 milliards), LVMH (3 milliards) et Vivendi (2,8 milliards).

DIVIDENDES ET RACHATS D' ACTIONS
(EN MILLIARDS €, ANNÉE DE VERSEMENT)



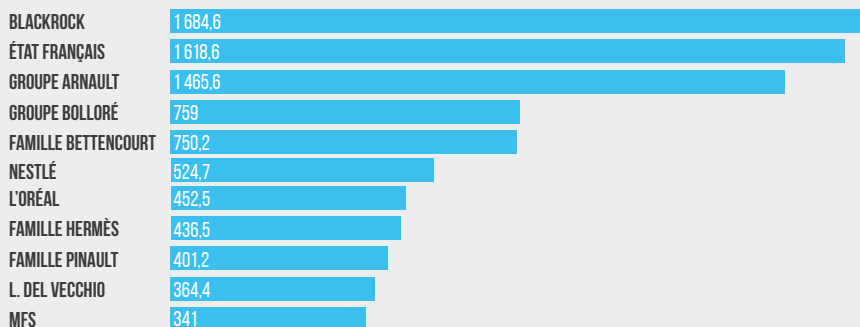
LES GROUPES DU CAC40 LES PLUS GÉNÉREUX ENVERS LEURS ACTIONNAIRES

(DIVIDENDES ET RACHATS D' ACTIONS, 2020, VERSEMENT EN 2021, EN MILLIONS D'EUROS)

TOTAL	7 615,2
SANOFI	4 818,6
AXA	3 716,6
LVMH	3 041
VIVENDI	2 808,3
ORANGE	2 392,9
CRÉDIT AGRICOLE	2 336,6
L'ORÉAL	2 261,7

LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE DIVIDENDES DU CAC40

(AG 2021, VERSEMENTS EN 2021 AU TITRE DE 2020, M€)



QUI TOUCHE LES DIVIDENDES DU CAC40?

Le principal bénéficiaire de la cuvée 2021 des dividendes du CAC40 est... BlackRock. Le fonds d'investissement est présent au capital de la quasi-totalité des grandes entreprises françaises, et notamment de celles qui versent le plus de dividendes comme Total et Sanofi. Il touchera à ce titre près de 1,7 milliard d'euros de la part des grands groupes français au titre de l'exercice 2020, selon les informations publiquement disponibles². C'est de quoi employer près de 35 000 personnels hospitaliers (soignants et non soignants), ou encore de payer l'hospitalisation en réanimation de 33 600 personnes infectées par le Covid-19 et souffrant de symptômes graves. Ou encore de quoi construire 42 lycées ou 1200 kilomètres de lignes TER, ou d'employer plus de 84 000 personnes au Smic.

Le second grand bénéficiaire des dividendes du CAC40 est l'État lui-même, à travers ses différents bras armés financiers (Agence des participations de l'État, Bpifrance, Caisse des dépôts et consignations). On trouve ensuite le groupe Arnault (à un niveau presque équivalent aux deux premiers grâce à ses participations dans Carrefour et surtout LVMH) puis toutes les grandes familles du CAC40 : Bolloré (Vivendi), Bettencourt (L'Oréal), Hermès (groupe éponyme), Pinault (Kering), del Vecchio (EssilorLuxottica), ainsi que deux multinationales (Nestlé, actionnaire de L'Oréal, et L'Oréal, actionnaire de Sanofi). Vient enfin un autre fonds d'investissement, MFS.

140% DES PROFITS 2020 REDISTRIBUÉS AUX ACTIONNAIRES

Globalement, le CAC40 a réalisé des bénéfices cumulés de 39,7 milliards en 2020 – ce qui signifie que les grands groupes français distribuent aux actionnaires l'équivalent de 140% de leurs profits sur l'année. Autrement

dit, ils reversent l'équivalent de 100 % de leurs profits, et puisent dans leur trésorerie pour verser les 40% restants. Certaines aides publiques, comme le programme d'achat d'obligations des banques centrales, sont spécifiquement dédiées à renforcer la trésorerie des très grandes entreprises sous prétexte de les aider à « passer la crise ». On voit à quoi elles servent.



Quelques groupes ont versé des dividendes tout en ayant affiché des pertes pour 2020 (Engie, Société générale, Total). D'autres versent en dividendes et rachats d'actions l'équivalent de 3 fois (Saint-Gobain), 5 fois (Veolia) ou 13 fois (Essilor Luxottica) leurs profits... ■

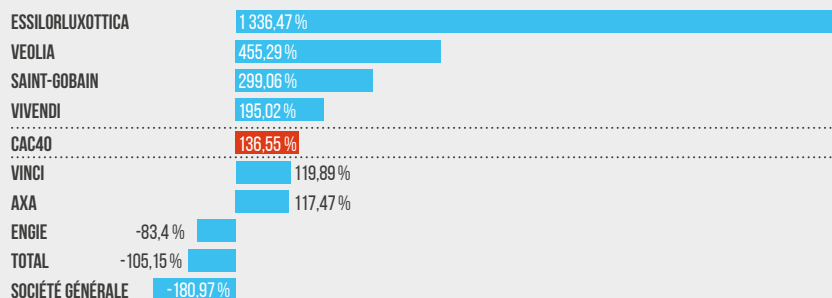
LES HYPOCRISIES DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE

Comme chaque année, l'État français est – grâce à ses participations directes (Orange, Engie, Safran) et indirectes (via la Caisse des dépôts) – l'un des principaux bénéficiaires des dividendes du CAC40. Plusieurs groupes de l'indice parisien où l'État garde un rôle prépondérant, comme les anciens services publics privatisés Engie (ex Gaz de France) et Orange (ex France Télécom) comptent en effet parmi les plus généreux envers leurs actionnaires (1,3 et 2,4 milliards d'euros respectivement). Hors de l'indice phare de la Bourse de Paris, EDF reprend lui aussi la distribution de dividendes ce printemps avec 650 millions redistribués à ses actionnaires (soit pour 84% à l'État français), soit l'équivalent des bénéfices générés en 2020.

Au printemps 2020, la ministre du Travail Muriel Pénicaud avait indiqué que l'État français demanderait « aux entreprises dont il est actionnaire de ne pas verser de dividendes par solidarité » – une instruction très inégalement respectée comme nous l'avons montré dans le rapport *Allô Bercy ?* d'octobre 2020. Cette année, elle ne semble déjà plus d'actualité. Plusieurs groupes dont l'État est actionnaire – Renault, Airbus ou Safran par exemple – ont aussi engagé d'importants plans de suppressions d'emploi, alors même qu'ils figurent parmi les plus aidés par la puissance publique au cours de l'année écoulée. ■

TAUX DE DISTRIBUTION

(DIVIDENDES ET RACHATS D'ACTIONS SUR PROFIT, 2020, VERSEMENT EN 2021)



Les taux de redistribution sont négatifs lorsque les groupes concernés ont distribué des dividendes tout en ayant affiché des pertes en 2020.

LE CAC40 A-T-IL TANT SOUFFERT DE LA CRISE ?

Les aides massives débloquées par les pouvoirs publics sont justifiées par le besoin d'aider les entreprises à survivre à la crise sanitaire et économique. Mais, à quelques exceptions importantes près, le CAC40 dans sa globalité s'est plutôt bien tiré de cette année difficile. D'où la question : ces dizaines de milliards d'euros ont-ils été employées à bon escient ?

Le chiffre d'affaires cumulé du CAC40 est en baisse de 12% en 2020 par rapport à 2019. Cette décre reflète l'impact global de l'épidémie de Covid-19, mais reste limitée pour ces grands groupes – notamment par comparaison avec les chutes de chiffre d'affaires de la restaura-

tion, des petits commerces ou du secteur culturel. La baisse est aussi très inégalement répartie. Les groupes industriels (aéronautique, sidérurgie, pétrole, automobile) sont ceux qui connaissent la chute la plus spectaculaire de leurs ventes, au-delà de 20%, de même que le groupe Unibail, spécialiste

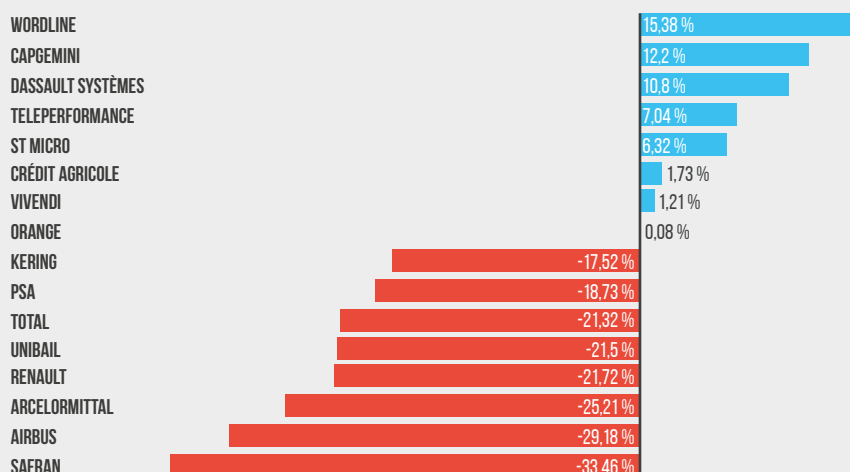
des centres commerciaux. À l'inverse, les entreprises du secteur numérique et des services – Wordline, Capgemini, Dassault Systèmes, Teleperformance, etc. – ont été beaucoup moins affectées, voire favorisées, par la situation sanitaire et les restrictions.

Les profits cumulés du CAC40 affichent une baisse beaucoup plus nette d'une année sur l'autre : 36,9 milliards en 2020 contre 82,9 milliards en 2019, soit une chute de 55%. Là encore, cependant, le tableau est très contrasté. Et il n'en reste pas moins que le CAC40 dans son ensemble reste largement bénéficiaire malgré la pandémie et malgré les pertes spectaculaires, autour de 7 à 8 milliards sur un an, de Renault, Total et Unibail. Seulement 6 groupes sur 40 ont fini 2020 dans le rouge. Plusieurs groupes de l'indice affichent des bénéfices de plusieurs milliards, à commencer par Sanofi avec ses profits record de plus de 12 milliards d'euros sur un an.

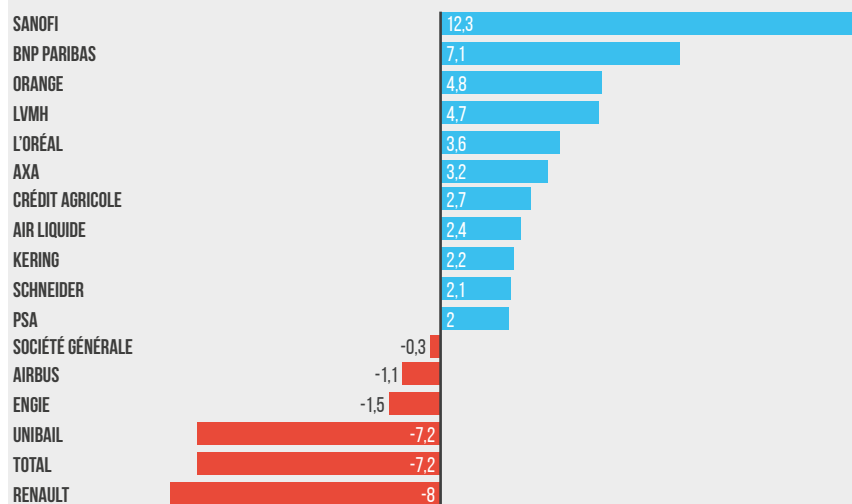
Dix autres groupes du CAC40 affichent des profits supérieurs à 2 milliards d'euros en 2020, dont certains (PSA, Schneider Electric, Air Liquide) ont été largement soutenus par les pouvoirs publics, à travers les divers plans de relance et de sauvetage et le chômage partiel.

Six groupes voient même leurs bénéfices augmenter d'une année sur l'autre malgré la pandémie, dont Sanofi (bénéfice multiplié par 4,4), ST Micro (+78%) et Orange (+60%). ■

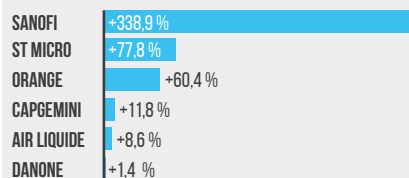
LES PLUS IMPORTANTES HAUSSES ET BAISES DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU CAC40 EN 2020 (PAR RAPPORT À 2019)



PLUS GROS BÉNÉFICES ET PERTES DU CAC40 EN 2020 (MD\$)



LES HAUSSES DE BÉNÉFICES DU CAC40 (2019 - 2020)



DES AIDES MASSIVES ET M

Depuis le début de la crise sanitaire, l'argent public coule à flots pour soutenir le secteur privé : 155 milliards d'euros selon les chiffres de la Commission européenne, faisant de la France la championne en Europe des aides aux entreprises, et la deuxième derrière l'Espagne en part du PIB. Que sait-on de l'utilisation de ces aides et de leurs bénéficiaires³ ?

LES REPORTS

ET EXONÉRATIONS DE CHARGES FISCALES ET DE COTISATIONS SOCIALES

ESTIMATION DU MONTANT

24,4 milliards d'euros restant dus en mars 2021, à quoi s'ajoutent 8 milliards d'exonérations totales pour les secteurs les plus touchés.

QUI EN PROFITE ?

Le dispositif est ouvert aux entreprises de toutes tailles.

TRANSPARENCE

Informations détaillées non publiques.

CONDITIONS

Interdiction des dividendes et rachats d'actions en 2020 et 2021, pas d'implantation dans une liste très restrictive de « paradis fiscaux ».

Le dispositif semble avoir été largement utilisé par les petites entreprises. Les entreprises « faisant partie d'un groupe » représentent 35% du montant des reports, tandis que les très petites entreprises en représentent 56%. Ces aides sont soumises aux mêmes conditions que les prêts garantis par l'État. Le manque de transparence sur les bénéficiaires ne permet pas un suivi et contrôle démocratique. ■

LES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT (PGE)



ESTIMATION DU MONTANT

135 milliards d'euros (début février 2021), essentiellement au début de l'épidémie.

QUI EN PROFITE ?

670 000 entreprises ont bénéficié de PGE, dont un petit nombre de très grandes entreprises (Renault, Air France...).

TRANSPARENCE

Les plus importants bénéficiaires sont connus, les garanties de l'État faisant l'objet d'un arrêté ministériel.

CONDITIONS

Interdiction des dividendes et rachats d'actions en 2020 et 2021, pas de localisation dans une liste très restrictive de « paradis fiscaux ».

Les prêts garantis par l'État (PGE) ont été l'un des dispositifs d'aide aux entreprises les plus médiatisés dès le début de la crise sanitaire. Dans le cadre de ce mécanisme conçu par le ministère des Finances et le secteur bancaire, les pouvoirs publics apportent leur garantie (à 90% dans la plupart des cas, à 70% en théorie pour les grandes entreprises) afin d'encourager les banques à prêter aux

entreprises en difficulté, et ce (au moins dans un premier temps) « à prix coûtant ». Au-delà des cas emblématiques (4 milliards d'€ à Air France auxquels s'ajoutent 3 milliards de prêt direct de l'État, 5 milliards à Renault), des milliers d'entreprises souvent très petites ont profité du dispositif. On ne connaît pas encore le nombre d'entreprises qui feront finalement défaut sur leur PGE et donc le coût final pour les deniers publics.

C'est l'une des seules formes d'aides à être soumises à des restrictions sur le versement de dividendes et les rachats d'actions et la présence dans une poignée de territoires officiellement qualifiés de « paradis fiscaux ». En revanche, bien que certaines des entreprises aidées soient sur des secteurs sensibles (automobile, aérien), aucune condition « climatique » ou sociale n'a été introduite, le gouvernement se contentant de faire valoir les « engagements » volontaires pris par les entreprises aidées (sans valeur juridique).

Les 46 grandes entreprises ayant obtenu un PGE représentent 0,01% des entreprises aidées, mais 12,3% des montants garantis. Les entreprises « faisant partie d'un groupe », autrement dit les filiales d'entités plus importantes, représentent 66% du montant des PGE. ■

PGE POUR LES GRANDS GROUPES

ENTREPRISES	EN MILLIONS €
RENAULT	5000
AIR FRANCE	4000
CMA-CGM	1050
KINGFISHER (CASTORAMA, BRICO DÉPÔT)	600
FNAC DARTY	500
ACCOR INVEST	477
GROUPE LAGARDÈRE (EUROPE 1)	465
GALERIES LAFAYETTE	300
CONFORAMA	300
MOBIVIA (NORAUTO)	280
NEXANS	280
TEREOS	230
ELIOR	225
EUROPCAR	220

En jaune, les entreprises où des emplois ont été supprimés en 2020-2021.

ULTIFORMES

DES CONDITIONNALITÉS QUI N'EN SONT PAS VRAIMENT

Bercy et Bruno Le Maire ne cessent d'affirmer que les PGE, reports et exonérations de charges et cotisations sont bien l'objet de conditions imposées aux entreprises bénéficiaires : pas de versements de dividendes ni de rachat d'actions en 2020, et pas de présence dans « un Etat ou territoire non-coopératif en matière fiscale »⁴. Au-delà des paroles publiques, les détails d'application sont peu restrictifs. Ces conditions ne s'appliquent d'abord qu'aux seules très grandes entreprises de plus de 5 000 salariés ou ayant un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 1,5 milliard d'euros en France (287 entreprises en 2015 selon l'INSEE).

La restriction portant sur le versement de dividendes et le rachat d'actions n'est valable que pour l'année 2020 et qu'à compter du 27 mars : l'affréteur CMA-CGM a pu verser un dividende de 85,5 millions de dollars et bénéficier d'un PGE de plus d'un milliard d'euros. Enfin, ne sont considérés comme paradis fiscaux qu'un nombre très restreint de pays tels que les Bahamas, les Fidji, Guam, les Îles Vierges, le Panama ou les Seychelles. FNAC-Darty, qui est accusé de faire de l'optimisation fiscale à Malte selon les MaltaFiles, a ainsi pu obtenir un PGE, tout comme la CMA-CGM qui affrète pourtant des navires sous pavillon du Panama. ■

LE CHÔMAGE PARTIEL



ESTIMATION DU MONTANT

27 milliards d'euros en 2020 et 5,5 milliards supplémentaires au premier trimestre 2021.

QUI EN PROFITE ?

Le dispositif est ouvert aux entreprises de toutes tailles.

TRANSPARENCE

Informations détaillées non publiques.

CONDITIONS

Aucune condition sociale, fiscale ou environnementale.

Le chômage partiel, qualifié de « *nationalisation sans précédent des salaires* » par Emmanuel Macron lui-même, est l'une des mesures centrales de la réponse gouvernementale à la crise sanitaire. Les modalités d'accès à ce dispositif, à travers lequel l'État et l'Unedic prennent en charge une partie importante des salaires (qui a varié en fonction des flux et reflux de l'épidémie) dans la limite de 4,5 SMIC (soit 4800 euros mensuels), ont été largement assouplies, de sorte que nombreuses entreprises grandes et petites en ont profité... et parfois abusé. Ce dispositif semble avoir été largement

utilisé par les grands groupes et leurs filiales (66% des montants).

Contrairement aux mesures précédentes, le recours au chômage partiel n'est assorti d'aucune condition sur le versement de dividendes. Aucune information détaillée n'a été rendue publique par le ministère du Travail. En recoupant les informations de la presse régionale ou spécialisée, des sources syndicales et les rares informations publiques, il est possible d'affirmer qu'au moins 27 groupes du CAC40 ont bénéficié du dispositif du chômage partiel. Sur ces 27 groupes, 16 ont versé un dividende en 2020 et 22 en 2021, soit plus de 80%. Des allégations de fraude au chômage partiel ont été formulées vis-à-vis de filiales d'au moins trois groupes du CAC40 : Atos⁵, Bouygues⁶ et Vinci⁷.

Un dispositif complémentaire a été mis en place à l'été 2020, l'activité partielle de longue durée (APLD). Doté de 7 milliards d'euros, il permet aux entreprises de réduire le temps de travail de leurs salariés jusqu'à 40 %, en couvrant 85 à 100 % de leurs salaires. Au sein du CAC40, il a été mis en place par le groupe Safran. ■

ARGENT PUBLIC, PROFITS PRIVÉS

LA PROTECTION DES ENTREPRISES « STRATÉGIQUES »



ESTIMATION DU MONTANT

20 milliards d'euros

QUI EN PROFITE ?

Un petit nombre de grandes entreprises jugées « stratégiques » par les agences de l'État français.

TRANSPARENCE

L'Agence des participations de l'État doit rendre un rapport au Parlement sur l'utilisation de ces fonds et leur alignement avec les objectifs climatiques de la France et de l'Europe, mais on ne sait pas s'il sera rendu public.

CONDITIONS

Aucune condition sociale, fiscale ou environnementale.

Dans le cadre de la seconde loi de finances rectificative pour 2020, une enveloppe de 20 milliards d'euros supplémentaires a été mise à disposition de l'Agence des participations de l'État pour monter au capital d'entreprises considérées comme « stratégiques » qui pourraient être menacées par la crise sanitaire ou par des spéculateurs. En date d'avril 2021, ces fonds semblent avoir servi principalement à soutenir la SNCF, Air France-KLM et EDF, ainsi qu'à abonder les fonds automobile et aérien. Plusieurs députés avaient proposé que ces soutiens soient conditionnés à des critères climatiques, ce que le gouvernement a refusé. ■

80 %

DES GROUPES AYANT RECOURS AU CHÔMAGE PARTIEL ONT VERSÉ UN DIVIDENDE EN 2020 OU 2021

LE PLAN AUTOMOBILE



ESTIMATION DU MONTANT

8 milliards d'euros (dont 5 milliards de prêt pour Renault)

QUI EN PROFITE ?

Renault et les autres entreprises du secteur automobile: constructeurs (PSA), équipementiers (Valeo, Faurecia, Plastic Omnium) et leurs sous-traitants, et autres acteurs de la voiture électrique (Total, Bolloré).

TRANSPARENCE

Partielle sur certaines composantes.

CONDITIONS

Aucune condition sociale, fiscale ou environnementale.

Le plan automobile, élaboré par l'État en lien étroit avec l'industrie, a été annoncé fin mai 2020. Outre le sauvetage de Renault, il contient des primes à l'achat et à la conversion, ainsi que la création

du Fonds d'avenir de l'automobile (doté d'un milliard d'euros dont 800 millions publics) pour les sous-traitants et la modernisation de l'industrie, ainsi que la confirmation d'une aide publique de 850 millions d'euros à un projet d'usine pilote de batterie porté par PSA et Saft (Total).

Gouvernement et constructeurs ont énormément communiqué sur le fait que ce plan allait contribuer à la « transition » du secteur automobile, mais en réalité il ne contient pas d'autre engagement que celui de respecter ce qui était déjà l'objectif officiel de réduction des émissions du secteur (dont, il est vrai, les industriels avaient essayé de retarder l'application au prétexte de la crise sanitaire). Les primes à l'achat et à la conversion concernent encore en partie les véhicules thermiques (essence et diesel). Il n'y a pas de condition sur le maintien de l'emploi. ■

LA BAISSÉ DES IMPÔTS DE PRODUCTION



ESTIMATION DU MONTANT

10 milliards d'euros par an.

QUI EN PROFITE ?

Toutes les entreprises assujetties aux taxes réduites, principalement les grandes, plus intensives en capital.

TRANSPARENCE

Pas d'information disponible société par société.

CONDITIONS

Conditions : Aucune condition sociale, fiscale ou environnementale.

Cette mesure a été intégrée par le gouvernement français à son plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé en septembre 2020. Il s'agit d'une réduction de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), pour un montant évalué à 10 milliards par an. La baisse de ces impôts est une vieille lune des lobbys patronaux, qui essayaient de l'obtenir depuis des

années au nom de « l'attractivité fiscale du pays et la compétitivité des entreprises » : une étude du Conseil d'analyse économique montre que ces impôts n'ont pas d'effet majeur sur la compétitivité des entreprises⁸.

Cette baisse d'impôts – qui affectera principalement, comme souvent, les collectivités locales – bénéficiera de manière indiscriminée à toutes les entreprises assujetties quelle que soit leur taille et à tous les établissements, même les plus polluants. C'est pourquoi elle a été très contestée, y compris par le Haut conseil pour le climat.

Elle est aussi contestée parce que la baisse bénéficiera proportionnellement davantage aux entreprises plus intensives en capital ou dont le chiffre d'affaires est plus important. Des amendements parlementaires visant à réserver les bénéfices de cette baisse aux petites entreprises ont été rejetés par le gouvernement. Cette baisse ne concerne pas non plus simplement l'industrie, puisque la CVAE est également payée par le secteur financier par exemple. ■

LE PLAN AÉRONAUTIQUE



ESTIMATION DU MONTANT

15 milliards d'euros.

QUI EN PROFITE ?

Entreprises du secteur aéronautique (donneurs d'ordre et sous-traitants)

TRANSPARENCE

Partielle sur certaines composantes.

CONDITIONS

Aucune condition sociale, fiscale ou environnementale.

Élaboré par l'État en lien étroit avec l'industrie aéronautique (GIFAS – Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales – et les quatre grands donneurs d'ordre que sont Airbus, Safran, Thales et Dassault Systèmes), ce plan contient des mesures renforcées de protection des entreprises face aux difficultés liées à la crise et aux annulations éventuelles de contrats, des commandes publiques supplémentaires, des subventions directes et la création d'un fonds (confié à la firme de *private equity* Tikehau) pour l'investissement et le renforcement des sous-traitants, et 1,5 milliard d'aides publiques pour aider à développer « l'avion de demain ».

Comme pour le plan automobile, malgré l'impact climatique du secteur aérien, ce plan ne contient aucune disposition ferme concernant le bilan carbone des entreprises soutenues, mais seulement des aides à la recherche sur diverses solutions technologiques pour « décarboner » l'avion (agrocarburants, électricité, hydrogène). Et aucune conditionnalité de maintien de l'emploi. ■



LE PLAN DE RELANCE

► ESTIMATION DU MONTANT

80 milliards d'euros sur 2 ans (à quoi s'ajoutent 20 milliards de baisse des impôts de production)

► QUI EN PROFITE ?

Entreprises de divers secteurs (industrie, numérique, BTP...)

► TRANSPARENCE

Très partielle sur certaines composantes.

► CONDITIONS

Selon les termes de l'accord européen, au moins 37% des montants des plans de relance doivent être alloués à la transition écologique.

Le plan de relance à 100 milliards annoncé par la France s'inscrit dans le cadre du plan de relance et de résilience européen. L'Europe doit apporter 40 milliards sur les 100 prévus. En échange, la France s'est engagée à mettre en œuvre des réformes controversées comme sur les retraites et l'assurance chômage, ainsi qu'à réduire la dette publique par une politique d'austérité budgétaire.

Le plan français comprend plusieurs volets, dont le soutien à l'hydrogène (7 milliards), au secteur numérique et à la « numérisation » des entreprises et de l'État (10 milliards, ce qui devrait ouvrir des contrats juteux aux GAFAM et aux champions français du numérique), à la santé, au rail, à la rénovation des bâtiments, à l'économie circulaire et au nucléaire.

L'Union européenne a décidé qu'au moins 37% du plan de relance devait être consacré à la transition énergétique, et que le reste ne devait pas concourir à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (ce qui est le cas de la baisse des impôts de production par exemple). La France estime que ces conditions ne concernent que les 40 milliards d'euros apportés par l'Europe : pour le Haut Conseil pour le climat, 70% du plan pourrait avoir « un effet significatif à la hausse sur les émissions » de CO₂.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement français envisagerait aujourd'hui un second plan de relance pour la fin de l'année 2021. ■



LES ACHATS

D'OBLIGATIONS DES BANQUES CENTRALES

► ESTIMATION DU MONTANT

1 850 milliards d'euros (obligations d'entreprises et souveraines)

► QUI EN PROFITE ?

Exclusivement les grandes multinationales européennes qui se financent à travers des émissions obligataires.

► TRANSPARENCE

La liste des obligations d'entreprises achetées par les banques centrales est disponible, sans les montants.

► CONDITIONS

Aucune condition sociale, fiscale ou environnementale.

En mars 2020, pour faire face à la pandémie, la Banque centrale européenne a décidé d'une augmentation spectaculaire de son programme d'achats d'actifs lancé suite à la crise financière de 2008. Sous le nom de PEPP (*Pandemic Emergency Purchase Programme*), 750 milliards ont été mobilisés notamment pour acheter des obligations souveraines et d'entreprises. Ce montant a été augmenté

de 500, puis de 600 milliards d'euros au cours des mois suivants. Le programme doit prendre fin en mars 2022. Une obligation est une manière pour les entreprises de se financer via les marchés boursiers plutôt que par un prêt bancaire : elles récoltent les fonds de leur émission obligataire, qu'elles s'engagent à rembourser aux investisseurs sur une durée déterminée et à un taux convenu. Cet argent va directement dans leur trésorerie.

Dans la pratique, l'achat d'obligations par la BCE sont délégués aux banques centrales nationales, c'est-à-dire à la Banque de France en ce qui concerne les multinationales tricolores. En plus de racheter elles-mêmes ces obligations, les banques centrales jouent un rôle prescripteur vis-à-vis d'autres investisseurs qui seront d'autant plus disposés à les acheter eux aussi, les jugeant plus « sûres ». Un grand nombre de groupes du CAC40 ont bénéficié de ces rachats d'obligations, y compris certains (Total, Alr Liquide, Sanofi) qui prétendent n'avoir bénéficié d'aucune forme d'aide publique, et qui ont augmenté leurs versements de dividendes malgré la crise sanitaire. ■

ET AUSSI

(ENTRE AUTRES)...

- LES SOUTIENS AU SECTEUR FINANCIER (VOIR SECTION SUIVANTE).
- LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES EXPORTATRICES.
- LES AUTRES PLANS SECTORIELS (TOURISME, CENTRES COMMERCIAUX...).
- LE FONDS DE SOLIDARITÉ (17 MILLIARDS D'EUROS À LA FIN MARS 2021).
- LES MESURES DE SOUTIEN PROPRES DE BPIFRANCE ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS.

CAC40: AIDES PUBLIQUES REÇUES, DIVIDENDES ET SUPPRESSIONS D'EMPLOI

	CHÔMAGE PARTIEL	REPORT DE CHARGES	PSE	BAISSE IMPÔTS DE PRODUCTION	PLANS SECTORIELS	SOUTIEN BCE	PARTICIPATIONS « STRATÉGIQUES »	DIVIDENDES 2020 (SUR 2019)*	DIVIDENDES 2021 (SUR 2020)	EVOLUTION EMPLOI EN 2020
AIR LIQUIDE				OUI	OUI (HYDROGENE)	OUI	VIA FONDUS AERO	1313,6	1 338,1	-2 275
AIRBUS	OUI	?		OUI	OUI (AEREO)	OUI		0	0	-3 582
ALSTOM	OUI	?		OUI	OUI (RAIL)	OUI		0	A VENIR	?
ARCELOORMITTAL	OUI	?		OUI	OUI (HYDROGENE)			0	286,9	-23 505
ATOS	OUI	?		OUI	OUI (NUMERISATION)			0	98,9	-3 887
AXA				OUI				1764,9	3 458,0	-6 244
BNP PARIBAS				OUI		OUI		1 387,0	1 387,0	-5 497
BOUYGUES	OUI	?		OUI	OUI (BATIMENT)	OUI		645,7	647,3	-1 432
CAPBEMINI	OUI	?		OUI	OUI (NUMERISATION)	OUI		228,3	329,1	50 455
CARREFOUR	OUI	?		OUI		OUI		183,5	382,5	781
CREDIT AGRICOLE				OUI		OUI			2 332,5	368
DANONE				OUI		OUI		1374,8	1 332,0	-538
DASSAULT SYSTEMES				OUI	OUI (NUMERISATION)			181,6	148,6	428
ENGIE	OUI	?		OUI	OUI (HYDROGENE)	OUI		0	1 281,0	1 600
ESSILUXOTTICA	OUI	?		OUI		OUI		0	977,0	-10 488
HERMES				OUI				474,1	480,3	1 183
KERING	OUI (IT+DE)	?		OUI		OUI		1001,1	1000,1	485
L'OREAL				OUI				2172,6	2 261,7	-2 887
LEGRAND		?		OUI		OUI		357,5	379,6	-2 281
LVMH	OUI	?		OUI		OUI		2417,5	3029,0	-12 830
MICHELIN	OUI	?		OUI	OUI (AUTOMOBILE)	OUI		357,3	410,2	-3 545
ORANGE		?		OUI	OUI (NUMERISATION)	OUI		1325,2	2 382,9	-4 618
PERNOD RICARD	OUI	?		OUI		OUI		693,4	A VENIR	?
PSA / STELLANTIS	OUI	?		OUI	OUI (AUTOMOBILE)	OUI	VIA FONDUS AUTO	0	1308,0	-4 780
PUBLICIS	OUI	?		OUI				272,5	495,5	-4 184
RENAULT	OUI	?	OUI	OUI	OUI (AUTOMOBILE)		VIA FONDUS AUTO	0	0	-9 407
SAFRAN	OUI	?		OUI	OUI (AEREO)	OUI	VIA FONDUS AERO	0	183,7	-16 551
SAINT-GOBAIN	OUI	?		OUI	OUI (RENOVATION)	OUI		0	705,7	-3 091
SANOFI				OUI	OUI (RELOCALISATION, SANTÉ)	OUI		3940,5	3 996,6	-997
SCHNEIDER	OUI	?		OUI	OUI (NUMERISATION)	OUI		1405,1	1 441,3	-3 479
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE				OUI		OUI		0	466,9	-4 989
ST MICROELECTRONICS	OUI (IT)	?		OUI	OUI (NUMERISATION, ELECTRIFICATION)			133,7	192,3	462
TELEPERFORMANCE	OUI	?		OUI	OUI (NUMERISATION)	OUI		140,9	141,0	52 168
THALES	OUI	?		OUI	OUI (AEREO)	OUI	VIA FONDUS AERO	127,6	375,5	-2 036
TOTAL				OUI	OUI (HYDROGENE, AUTOMOBILE)	OUI		6931,6	7 004,2	-2 300
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	OUI	?		OUI	OUI (CENTRES COMMERCIAUX)	OUI		747,2	0	-528
VEOLIA	OUI	?		OUI	OUI (RELANCÉ)	OUI		277,3	386,0	114
VINCI	OUI	?		OUI	OUI (RENOVATION)	OUI		1181,7	1 153,0	-4 666
VIVENDI	OUI	?		OUI	OUI (NUMERISATION)			698,3	651,3	-2 215
WORDLINE	OUI (GE)	?		OUI	OUI (NUMERISATION)	OUI		0	0	8 750
AIR FRANCE	OUI	?	OUI	OUI	OUI (AEREO)		OUI	0	0	-8254
EDF	OUI	?		OUI	OUI (NUCLEAIRE, ELECTRIFICATION)	OUI	OUI	0	653	473
ADP	OUI	?		OUI	OUI (RAIL)	OUI		0	0	-1675
SNCF	OUI	?		OUI	OUI (AEREO)	OUI	OUI	N/A	N/A	-4841

Dividendes versés en 2020 sur l'exercice 2019 : en rouge, les dividendes maintenus ou réduits de moins de 10%, en orange les dividendes réduits de plus 10% en raison de la crise sanitaire. **Dividendes versés en 2021 sur l'exercice 2020** : en rouge, retour à la "normale" - des dividendes malgré la crise, en orange reprise des dividendes à un niveau moindre qu'avant la crise.

COMMENT LES BANQUES ET LE SECTEUR FINANCIER PROFITENT EUX AUSSI DES AIDES PUBLIQUES

Les banques et plus généralement le secteur financier ont joué un rôle central dans la distribution de l'argent public aux entreprises. Une forme de délégation voire de privatisation des aides publiques qui nuit aussi bien à la transparence qu'à la poursuite d'objectifs sociaux ou environnementaux.

En théorie, les aides publiques aux entreprises sont de l'argent public, octroyé directement par l'État et sous le contrôle de son administration. En pratique, certaines formes d'aides passent en effet par les banques (privées). C'est le cas notamment du système des prêts garantis par l'État, conçu dans l'urgence aux débuts de la crise sanitaire par Bercy et la Fédération bancaire française. 136 milliards d'euros ont à ce jour été mobilisés pour soutenir des dizaines de milliers d'entreprises, des plus petites aux plus grandes. Les banques se sont engagées à offrir ces prêts garantis « à prix coûtant », mais des incertitudes demeurent sur l'évolution des taux au fil des ans, alors que l'essentiel du risque est assumé par les pouvoirs publics. Surtout, en déléguant au secteur financier le soin de distribuer ces aides, l'État se prive d'un outil pour orienter l'économie en un sens plus écologique et plus social.

D'autres mécanismes moins connus obéissent à la même logique de délégation. À la faveur de la crise, la Banque européenne d'investissement a ouvert elle aussi un fonds de garantie aux grandes banques du continent ainsi qu'à des fonds de *private equity* sous prétexte d'assurer le crédit aux petites et moyennes entreprises. Cela représentait, fin avril 2021, 12 milliards d'euros de garanties. Ces fonds sont redistribués sans transparence ni critères sociaux ou environnementaux.

DES BANQUES CHOUCOUTÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Les banques privées touchent également un écot sur les émissions obligataires souveraines mises en œuvre par les gouvernements européens pour financer la réponse à la crise et les aides publiques. En juin 2020, Bloomberg avait estimé

que les banques avaient déjà touché 500 millions d'euros au total grâce à ces émissions obligataires⁹. Les banques ont en outre pu emprunter 1300 milliards d'euros en juin 2020, puis à nouveau 330 milliards en mars 2021 à taux négatif auprès de la Banque centrale européenne, à nouveau sous prétexte de maintenir le crédit aux ménages et aux entreprises. Enfin, elles ont obtenu l'assouplissement ou



LES BANQUES ONT PU EMPRUNTER 1300 MILLIARDS D'EUROS À TAUX NÉGATIF EN JUIN 2020, PUIS À NOUVEAU 330 MILLIARDS EN MARS 2021.

l'abandon de règles prudentielles mises en place après la crise de 2008, qu'elles contestaient depuis longtemps, comme la règle Volcker, ou en Europe le relâchement des seuils de fonds propres.

Malgré tous les avantages obtenus, une incertitude demeure sur la solidité financière des grandes banques face à la poursuite de la crise, notamment si les défauts de remboursement et les faillites d'entreprises sont plus nombreux qu'anticipés. Cela n'empêche pas BNP Paribas, Société générale et leurs pairs de frétiller d'impatience à la perspective de pouvoir recommencer à verser des dividendes et racheter des actions à leur gré. Malgré leur lobbying intense, la Banque centrale européenne a tenu bon jusqu'à la fin 2020; ce

n'est qu'au printemps 2021 qu'elle a réautorisé partiellement les dividendes, dans la limite de 15% de leurs bénéfices cumulés en 2019 et 2020 et à condition qu'elles disposent des fonds propres nécessaires. BNP Paribas se prépare déjà à distribuer 2 milliards d'euros supplémentaires à ses actionnaires (sous formes de rachats d'actions ou de dividendes exceptionnels) dès que la Banque centrale européenne aura levé ses dernières restrictions.

FONDS PUBLIC-PRIVÉ

Dernière manifestation de cette tendance à la financiarisation des aides publiques : la multiplication des nouveaux « fonds » depuis les débuts de la crise sanitaire. Par exemple, le fonds public-privé « Lac1 » créé par Bpifrance au printemps 2020 est théoriquement destiné à soutenir les « fleurons français » contre les appétits étrangers. Une illustration du souci actuel de la « souveraineté économique », sauf qu'il est abondé par... le fonds souverain d'Abu Dhabi, à hauteur d'un milliard d'euros. D'après les informations disponibles, ce fonds a notamment pris des participations dans EssilorLuxottica et dans le groupe chimique Arkema, tous deux pourvoyeurs de dividendes significatifs.

Les divers plans de relance et de soutien sectoriels reposent également en grande partie sur de tels « fonds » confiés au secteur financier. Ainsi la gestion du fonds de soutien au secteur aéronautique, abondé par l'État et par les industriels du secteur, a été confiée au champion français du capital-investissement, Tikehau Capital, connu pour ses liens étroits avec le monde politique (François Fillon y avait été par exemple embauché suite à sa débâcle de 2017). ■

L'EMPLOI COMME VARIABLE D'AJUSTEMENT

Les groupes du CAC40 qui suppriment le plus d'emplois en invoquant la pandémie de Covid-19 figurent parmi ceux qui ont reçu le plus d'aides publiques (Renault, Airbus, Safran), ou parmi ceux qui versent le plus de dividendes (Total, Sanofi). Tout un symbole des priorités des grandes entreprises françaises.

Les effectifs cumulés du CAC40 – un peu plus de 4,8 millions de personnes – ont globalement baissé de 0,5% entre fin 2019 et fin 2020. Cette stabilité apparente cache de fortes disparités entre certaines firmes qui ont connu un véritable boom, comme Teleperformance et Capgemini, ou en ont absorbé d'autres (comme Wordline pour Ingenico), et les groupes qui ont fortement réduit leurs effectifs mondiaux avec la crise.

Dans ce dernier groupe, on peut distinguer deux catégories : ceux qui ont fortement souffert de l'épidémie (automobile, aéronautique) et qui ont répondu à ces difficultés en effectuant des coupes

figurent pas moins parmi les groupes qui suppriment le plus d'emplois.

LES ANNONCES DE PLANS SOCIAUX

Les chiffres globaux portent sur l'évolution de l'emploi au sein du CAC40 en 2020. Or la plupart des plans sociaux annoncés par les grands groupes français n'ont pas encore fait sentir tous leurs effets, la plupart ayant vocation à se déployer sur plusieurs années. Au sein de cer-

tains groupes, certaines activités, pays ou filiales connaissent des suppressions massives d'emploi, tandis que d'autres embauchent, ce qui complique la lecture.

Il est donc utile d'apporter un éclairage supplémentaire, à partir de la liste des plans de suppression de postes annoncés publiquement par le CAC40. Ces données sont moins précises et – mises à part pour les grandes annonces

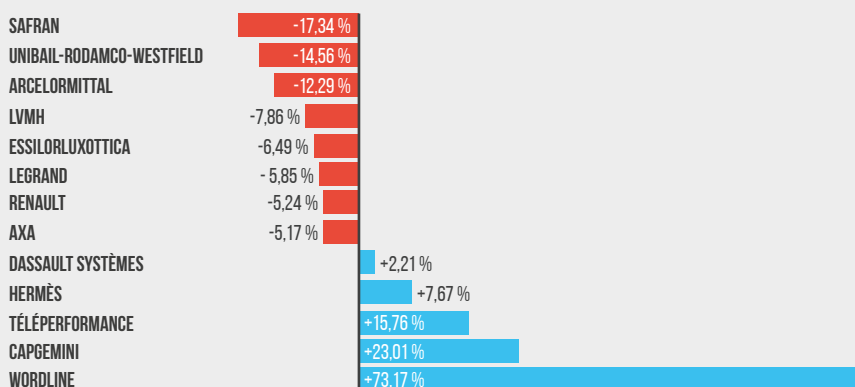


**RENAULT ET SAFRAN
ONT RÉPONDU AUX DIFFICULTÉS
LIÉES À LA CRISE
EN EFFECTUANT DES COUPES CLAIRES
DANS LEURS EFFECTIFS.**

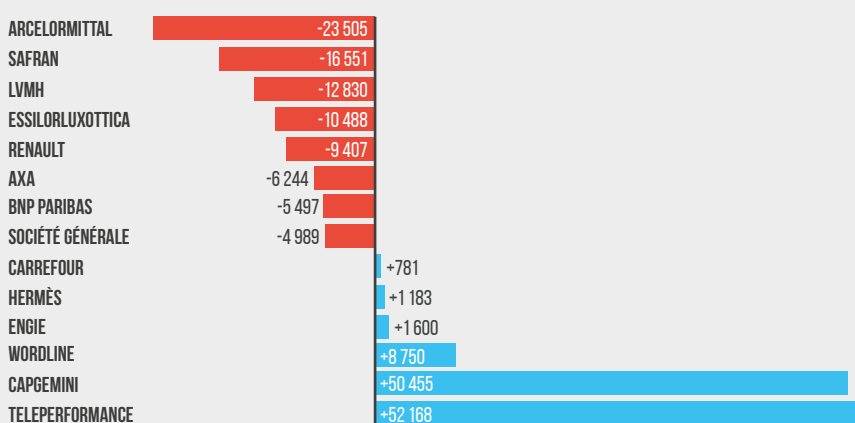
claires dans leur main d'œuvre. C'est le cas de Safran ou Renault par exemple. D'autres ont simplement profité pour accélérer un processus de réduction de leur effectif qui était déjà engagé depuis des années. C'est le cas des banques Société générale et BNP Paribas.

On voit que toutes les pertes d'emploi ne sont pas forcément liées à la performance des firmes en 2020 ni à leur santé financière. D'importants distributeurs de dividendes, comme LVMH ou Axa, n'en

LES PLUS IMPORTANTES HAUSSES ET BAISSSES D'EFFECTIFS (2019 – 2020)



PLUS GROSSE PERTES ET HAUSSES D'EMPLOI EN 2020



médiatisées – plus difficiles à rassembler, notamment lorsqu'elles concernent de petites usines ou filiales.

Le tableau ci-dessous recense les principales annonces relatives aux suppressions d'emploi des groupes du CAC40 depuis le printemps 2020¹⁰. Ces chiffres n'incluent pas les suppressions d'emploi chez les sous-traitants des grands groupes, qui ont été importantes dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile. Ne sont pas non plus incluses les suppressions d'emploi annoncées par des groupes hors CAC40, comme Accor, Air France, Auchan, Altice, Nokia ou Lafarge.

DES AIDES PUBLIQUES POUR FAVORISER, VOIRE FINANCER LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ?

Ces éléments démontrent que les aides publiques aux entreprises mises en

place sous prétexte de Covid n'ont pas servi à sauver l'emploi. Renault, Airbus ou Safran font partie des entreprises les plus soutenues par divers moyens (prêts garantis, plans aérien et automobile, baisse d'impôts, apports en capitaux de l'État actionnaire), mais sont aussi celles qui suppriment le plus d'emplois. Même Sanofi a annoncé son plan de suppression d'emplois en juin 2020, quelques jours à peine après l'annonce d'une aide publique de plusieurs centaines de millions d'euros pour la localisation en France d'une unité de production de vaccins.

Comme si l'aide financière des pouvoirs publics servait surtout à financer les diverses mesures d'accompagnement et d'incitation à des départs volontaires plutôt qu'à sauver les emplois au sein des groupes. ■

62 486

LE CAC40 A ANNONCÉ PLUS DE 60 000 SUPPRESSIONS DE POSTES À LUI SEUL, DONT PRESQUE LA MOITIÉ EN FRANCE.

AIRBUS	▶ $\frac{15\,000 \text{ (MONDE)}}{4\,498 \text{ (FRANCE)}}$	▶ PLAN DE « DÉPARTS ACCÉLÉRÉS À LA RETRAITE » EN FRANCE	▶ DIVIDENDES SUSPENDUS
RENAULT	▶ $\frac{15\,000 \text{ (MONDE)}}{4\,600 \text{ (FRANCE)}}$	▶ PLAN D'ÉCONOMIES GLOBAL EN COURS DE MISE EN ŒUVRE	▶ DIVIDENDES SUSPENDUS
SAFRAN	▶ $\frac{10\,000 \text{ (MONDE)}}{3\,000 \text{ (FRANCE)}}$	▶ PLAN DE « DÉPARTS ACCÉLÉRÉS À LA RETRAITE » EN FRANCE	▶ DIVIDENDES RÉDUITS, PUIS REPRIS
ORANGE	▶ 7 500 (FRANCE)	▶ DÉPARTS EN RETRAITE NON REMPLACÉS	▶ DIVIDENDES RÉDUITS, PUIS REPRIS
MICHELIN	▶ $\frac{3\,158 \text{ (MONDE)}}{2\,300 \text{ (FRANCE)}}$	▶ PLAN GÉNÉRAL DE DÉPARTS VOLONTAIRES ET DE PRÉRETRAITE	▶ DIVIDENDES RÉDUITS PUIS REPRIS
DANONE	▶ $\frac{1\,850 \text{ (MONDE)}}{458 \text{ (FRANCE)}}$	▶ PLAN DE RÉORGANISATION « DANONE FIRST », EN COURS DE DÉPLOIEMENT	▶ DIVIDENDES MAINTENUS
TOTAL	▶ 1 850 (FRANCE)	▶ PLANS DE RÉDUCTION D'EFFECTIFS HUTCHISON, GRANDPUITS, FONCTIONS CENTRALES	▶ DIVIDENDES MAINTENUS
SANOFI	▶ $\frac{1\,700 \text{ (MONDE)}}{1\,000 \text{ (FRANCE)}}$	▶ DONT 400 POSTES DANS LA RECHERCHE. PLAN GÉNÉRAL DE RÉDUCTION D'EFFECTIFS.	▶ DIVIDENDES MAINTENUS
THALES	▶ 1 000 (FRANCE)	▶ SUPPRESSION DE 1000 POSTES AU SEIN DE THALES AVS	▶ DIVIDENDES RÉDUITS, PUIS REPRIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	▶ 640 (FRANCE)	▶ PLAN GÉNÉRAL D'ÉCONOMIES	▶ DIVIDENDES SUSPENDUS PUIS REPRIS

TOTAL CAC40



62 486 DANS LE MONDE, DONT 29 681 EN FRANCE

RÉMUNÉRATIONS PATRONALES : SOLIDARITÉ DE FAÇADE ?

Au printemps 2020, lors du premier confinement, beaucoup des dirigeants du CAC40 ont annoncé des baisses de leur rémunération pour marquer leur solidarité envers leur salariés et le reste de la société. Ces annonces ont-elles été suivies d'effet ? Un an plus tard, le bilan est pour le moins contrasté.

Les patrons du CAC40 ne connaissent pas tous la crise. Sur les 37 groupes du CAC40 pour lesquels nous disposons de chiffres¹¹, on constate que les patrons de 8 d'entre eux ont vu leur rémunération augmenter en 2020 – parfois dans des proportions importantes. Il s'agit des dirigeants d'Atos, Teleperformance, Renault, Kering, Publicis, Vivendi, Crédit agricole et Saint-Gobain, comme le détaille le tableau ci-dessous¹².

LES PATRONS DU CAC40 QUI ONT AUGMENTÉ LEUR RÉMUNÉRATION MALGRÉ LA PANDÉMIE

ATOS	+ 95,63 %	2 959 611 €
TELEPERFORMANCE	+ 28,83 %	17 040 193 €
RENAULT	+ 19 %	3 089 054 €
KERING	+ 15,24 %	19 102 320 €
PUBLICIS	+ 13,78 %	3 715 800 €
VIVENDI	+ 9,3 %	3 522 518 €
CRÉDIT AGRICOLE	+ 4,21 %	2 456 562 €
SAINT-GOBAIN	+ 3,33 %	4 579 587 €

Certains grands patrons du CAC40 ont délibérément cherché à cacher leur niveau réel de rémunération. Ainsi le document d'enregistrement universel de Kering n'affiche à première vue qu'une rémunération globale de 7 millions d'euros en 2020 pour le PDG François-Henri Pinault. Il faut se pencher sur les notes de bas de page pour découvrir que le patron du groupe de luxe s'est en réalité octroyé 12 millions d'euros de rémunération supplémentaire, mais dont le versement effectif a été repoussé à 2021 pour ne pas faire tache.

Globalement, la rémunération moyenne d'un patron du CAC40 en 2020 s'établit à environ 4,8 millions d'euros, en baisse de 15% par rapport aux 5,6 millions de 2019. Cette baisse s'explique par deux facteurs : les réductions de salaire consenties par les patrons du CAC en raison de la crise, sur lesquelles nous revenons ci-dessous, et plus généralement l'impact de la crise sur les rémunérations variables, liées à des critères de performance financière.

En valeur absolue, les patrons les mieux payés du CAC40 sont peu ou prou les mêmes que l'année dernière: Bernard Charès de Dassault Systèmes, François-Henri Pinault de Kering, Daniel Julien de Teleperformance et Paul Hudson de Sanofi.



CERTAINS GRANDS PATRONS DU CAC40 ONT DÉLIBÉRÉMENT CHERCHÉ À CACHER LEUR NIVEAU RÉEL DE RÉMUNÉRATION EN 2020.

KERING ET TELEPERFORMANCE CHAMPIONS DES INÉGALITÉS

François-Henri Pinault de Kering et Daniel Julien de Teleperformance ont en commun un niveau de rémunération très élevé (19 et 17 millions d'euros respectivement) et une hausse de cette rémunération en 2020 malgré l'épidémie de Covid. En conséquence, leurs groupes, déjà très inégalitaires, le sont devenus encore plus à la faveur de la pandémie.

Dans la dernière édition de *CAC40: le véritable bilan annuel*¹³, nous expliquons qu'avec un ratio entre rémunération patronale et dépenses moyennes par salarié de 1255, il fallait trois ans et demi à un salarié moyen de Teleperformance pour gagner autant que le PDG Daniel Julien en une journée. En tenant compte des chiffres 2020, ce ratio est passé à 1698 : il faut désormais 4 ans et presque 8 mois à un salarié moyen de Teleperformance pour gagner autant que Daniel Julien en une seule journée.

LES PATRONS LES MIEUX PAYÉS DU CAC 40 EN 2020 ET DIFFÉRENCE PAR RAPPORT À 2019

BERNARD CHARÈS (DASSAULT SYSTEMES)	20 574 427 €	- 16,8 %
FRANÇOIS-HENRI PINAULT (KERING)	19 102 320 €	+ 15,2 %
DANIEL JULIEN (TELEPERFORMANCE)	17 040 193 €	+ 28,8 %
PAUL HUDSON (SANOFI)	11 341 342 €	- 4,7 %
ALEXANDRE BOMPARD (CARREFOUR)	5 960 072 €	- 18,4 %
BERNARD ARNAULT (LVMH)	5 518 205 €	- 30,6 %
JEAN-PASCAL TRICOIRE (SCHNEIDER ELECTRIC)	5 278 851 €	- 18,8 %
BENOÎT POTIER (AIR LIQUIDE)	4 045 000 €	- 10,7 %

PSA-STELLANTIS : OMERTÀ SUR LA RÉMUNÉRATION DE CARLOS TAVARES?

Les groupes du CAC40 sont obligés par la loi de dévoiler la rémunération accordée à leurs dirigeants, dans toutes ses composantes. Carlos Tavares, ex-PDG de PSA devenu directeur général du groupe Stellantis issu de la fusion de PSA avec FiatChrysler, pense apparemment avoir trouvé un moyen de déroger à cette exigence de transparence. D'un point de vue juridique, c'est FiatChrysler qui a absorbé PSA, de sorte que cette dernière n'a pas publié ce printemps 2021 de rapport annuel propre, s'exonérant ainsi de dévoiler toutes sortes d'informations de gouvernance, sociales et environnementales. Le groupe Stellantis n'a pas répondu à nos demandes répétées sur la rémunération de Carlos Tavares en 2020, qui demeure donc secrète. Ce point est d'autant plus intrigant que les grandes fusions d'entreprises sont souvent l'occasion d'octroyer aux dirigeants des firmes absorbées des bonus exorbitants pour les récompenser.

De la même manière, nous montrions qu'il fallait presque deux années et demi pour qu'un employé au SMIC gagne



DIX PATRONS DU CAC40 N'ONT PRIS AUCUNE INITIATIVE DE RÉDUCTION DE LEUR RÉMUNÉRATION.

autant que François-Henri Pinault en une journée. Deux ans et neuf mois lui sont désormais nécessaires.

DES RÉDUCTIONS DE SALAIRE TRÈS SYMBOLIQUES

Qu'en est-il des réductions de rémunérations consenties par les patrons du CAC40 au nom de la solidarité nationale et avec leurs employés ? La recommandation officielle émise par le lobby patronal Afep était de réduire cette rémunération de l'ordre de 25%.

Les données que nous avons reconstituées pour les 37 mêmes groupes offrent un tableau extrêmement contrasté. 10 patrons du CAC40 n'ont pris aucune initiative de réduction de leur rémunération : ceux d'Air Liquide, Axa, BNP Paribas, Dassault Systèmes, Engie, Hermès, Orange, Safran, Sanofi et Vivendi. Deux autres patrons, ceux d'Airbus et Teleperformance, n'ont pas vu leur rémunération officiellement réduite, mais il est indiqué dans les documents officiels de leurs groupes qu'ils se sont engagés à en reverser une partie (46% et 3,5% respectivement) à des œuvres caritatives.

Parmi les patrons qui ont effectivement réduit leur paie, certains n'ont diminué que leur rémunération fixe (en moyenne, moins d'un quart de leur rémunération totale), et parfois seulement pour deux ou trois mois. D'autres ont également réduit leur rémunération variable. Un seul – le PDG de L'Oréal sur le départ Jean-Paul Agon – a carrément renoncé aux attributions d'actions. Ces choix différents expliquent l'extrême disparité des niveaux de baisse de rémunération constatés, qui dans certains cas ne

représentent que 1% (Carrefour, Thales) ou 2% (Saint-Gobain, Unibail) de la rémunération qui aurait été versée normalement... Seuls quatre patrons du CAC40 réduisent leur rémunération totale au-delà du seuil de 25% recommandé par l'Afep : Philippe Brassac du Crédit agricole (-26,7%)¹⁴, Bernard Arnault de LVMH (-30,2%), Benoît Coquart de Legrand (-29,2%) et Jean-Paul Agon de L'Oréal (-68,7%, du fait du renoncement à la rémunération en actions).

La réduction moyenne de rémunération consentie par les patrons du CAC40 dans leur ensemble s'établit à 8,1%. Dans l'immense majorité des cas, ces sommes ont été reversées aux fondations d'entreprise, ouvrant droit à des déductions fiscales à hauteur de 60%. De sorte que l'effort réel est sans doute plutôt de l'ordre de 3%. ■

-8,1 %

**LES PATRONS DU CAC40
N'ONT RÉDUIT LEUR RÉMUNÉRATION
QUE DE MANIÈRE SYMBOLIQUE,
ET, DANS LA PLUPART DES CAS,
CETTE RÉDUCTION A ÉTÉ
DÉFISCALISÉE.**

LES AIDES PUBLIQUES AUX TECHNOLOGIES OUI, L'ACTION CONCRÈTE POUR LE CLIMAT NON ?

Dès le début de l'épidémie, beaucoup de voix se sont élevées pour que la crise soit l'occasion de transformer en profondeur notre système productif pour répondre à l'urgence climatique. Mais les grands groupes ont réussi à échapper à toute forme de condition écologique aux aides publiques. Pire encore : ils ont capté une grande partie de ces aides pour des technologies contestables.

Les plans de sauvetage et de relance massifs qui ont accompagné la pandémie de Covid-19 ont remis au cœur du débat public le fléchage de ces aides vers les besoins de la transition. En apparence, personne ne conteste le besoin d'investissements massifs pour transformer en profondeur notre économie et faire face à l'urgence climatique. En réalité, derrière le consensus de façade, deux visions profondément divergentes s'opposent.

Dans la première vision, réduire nos émissions requiert l'intervention de la puissance publique sous la forme de régulations, voire d'interdictions, et une supervision des entreprises concernées pour s'assurer qu'elles jouent le jeu. Car parvenir à réduire effectivement nos émissions requiert des transformations structurelles, dont les grandes entreprises et les pouvoirs publics ont la responsabilité.

Dans la deuxième vision, celle du CAC40 et ses alliés, la seule intervention des pouvoirs publics qui vaille est d'ouvrir grand leur portefeuille pour que le secteur privé y puise autant d'argent que possible, sans avoir de comptes à rendre. Les grands groupes privilégient les solutions technologiques qui leur permettront de changer le moins possible leur modèle commercial et industriel. L'État est censé mettre la main à la poche pour favoriser leur développement et leur adoption, quand bien même leurs bienfaits effectifs pour le climat sont sujets à caution. Les grandes entreprises refusent en revanche qu'on leur impose une quelconque forme de

contrôle public ou citoyen de leur action climatique, même en contrepartie des aides qu'elles reçoivent.

Entre ces deux visions, le gouvernement français a clairement tranché. Que ce soit au printemps 2020 à l'occasion de la mise en place des premières aides publiques Covid, à l'automne 2020 à l'occasion de l'examen de la loi de finances 2021 et du plan de relance, ou ce prin-



**LE GOUVERNEMENT
A SYSTÉMATIQUEMENT OPPOSÉ
SON VETO À TOUTE FORME
DE CONDITION CLIMATIQUE
AUX AIDES AUX ENTREPRISES.**

temps 2021 lors du débat parlementaire sur la loi Climat et résilience, il a systématiquement opposé son veto à toute forme de condition climatique aux aides aux entreprises. Son argument ? Imposer des conditions contraignantes ne serait pas nécessaire, puisque les entreprises concernées sont déjà « engagées » pour le climat... Or ces fameux « engagements », d'une part, n'ont rien de contraignant, et d'autre part reposent essentiellement sur des solutions technologiques contestables, dont certaines n'existent même pas encore.

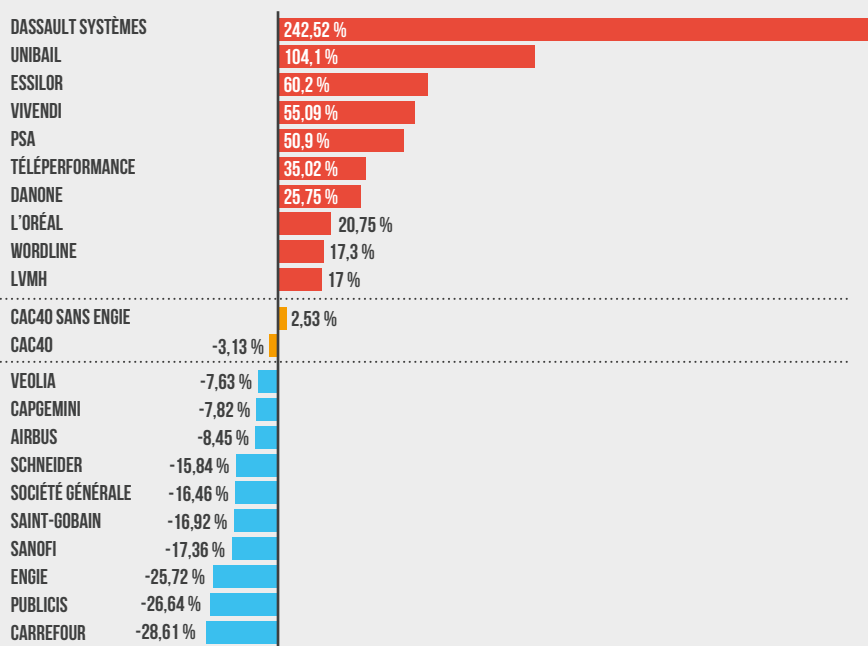
TECHNOLOGIES CONTESTABLES ET ENGAGEMENTS QUI N'ENGAGENT À RIEN

Peut-on faire confiance aux grandes entreprises pour réduire effectivement et drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre (et du même coup les nôtres) sans intervention ni des pouvoirs publics ni des citoyens ? Ni leur performance passée ni les solutions qu'elles proposent aujourd'hui pour y parvenir n'incitent à l'optimisme.

Comme l'a montré Oxfam dans un récent rapport, seule une poignée de grands groupes français ont une stratégie en place pour réduire leurs émissions en phase avec les objectifs de l'Accord de Paris¹⁵. Selon les estimations effectuées pour le compte de l'ONG, la majorité du CAC40 nous emmène vers un réchauffement global des températures de plus de 3°C, voire de plus de 4°C pour des firmes comme Total ou Air Liquide. Une bonne moitié du CAC40 ne divulgue même pas encore de manière transparente la totalité de ses émissions de gaz à effet de serre. Dans le même sens, l'examen des bilans carbone publiés par le CAC40 réalisé par l'Observatoire des multinationales montre que la moitié au moins de l'indice boursier parisien continue d'augmenter ses émissions ces dernières années¹⁶.

Pour ce qui est des technologies privilégiées, soit elles existent déjà sous une forme relativement viable (comme la voiture électrique), soit elles sont encore des vœux de l'esprit (l'hydrogène « vert », l'avion décarboné, etc.). Dans tous les cas, elles visent surtout à ne pas remettre en cause

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO2 DÉCLARÉES (ÉVOLUTION 2017-2019)



les modèles de production et de consommation établis. Le passage à la voiture électrique, par exemple, ne règle pas le problème des émissions au niveau des pneumatiques et des systèmes de freinage, et implique des émissions supplémentaires au niveau de la fabrication et des matières premières – avec donc des bénéfices limités pour le climat au final par rapport aux véhicules essence ou diesel. La véritable solution serait une politique de transport et d'aménagement du territoire qui limite le recours à la voiture individuelle. Or c'est précisément ce dont ni les constructeurs Renault et PSA, ni les autres acteurs du secteur comme Michelin et Valeo, ne veulent entendre parler.

LE CAC40 EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX PROPOSITIONS DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Rien d'étonnant donc à ce que les grands groupes français, en même temps qu'ils clamaient haut et fort leur engagement climatique et réclamaient force argent public à ce titre, se soient activement opposés aux propositions formulées en juin 2020 par la Convention citoyenne pour le climat, qui ciblaient précisément de tels changements de pratiques et de priorités. Dans notre enquête *Lobbys contre citoyens. Qui veut la peau de la convention pour le climat* ²¹⁷, nous avons mis en lumière dans le détail le travail de sape des industriels et de leurs alliés pour torpiller les propositions

des « citoyens » avant même qu'elles ne parviennent à l'Assemblée nationale. Ce travail de sape a particulièrement visé les propositions visant à encadrer ou limiter certaines activités ou certains biens de consommation problématiques, comme les liaisons aériennes inutiles, les SUV ou la publicité pour les produits polluants.

Plusieurs dirigeants du CAC40 ont manifesté publiquement leur opposition à la Convention climat. Le président de Renault Jean-Dominique Sénard a ainsi condamné le projet de taxer les véhicules les plus lourds (et donc les plus émetteurs) comme « *complètement inutile* » ¹⁸ : « *Le client est roi. Je ne vois pas pourquoi on devrait le culpabiliser ainsi. (...) On veut préserver les emplois dans la filière automobile ? Commençons par alléger la fiscalité sur la mobilité.* » Du côté de Safran, on a dénoncé pêle-mêle « *l'aviation-bashing* » et le « *climat délétère de la France* » où « *les gens ont tendance à surestimer l'impact de l'avion* » ¹⁹. Mercedes Erra, présidente exécutive d'Havas (groupe Vivendi), a quant à elle mené l'offensive contre les propositions anti-publicité, estimant au final être parvenue à « *convertir les politiques* » ²⁰. Le PDG de Saint-Gobain Pierre-André de Chalendar, enfin, s'est activé contre la création d'un crime ou même d'un simple délit d'écocide dans le droit français ²¹.

Comme toujours, cependant, le lobbying le plus discret et le plus efficace s'est déroulé à l'abri des regards. À travers l'action de ses principaux lobbys comme l'Afep (Association française des entreprises privées), France Industrie et bien entendu le Medef, c'est en réalité le CAC40 dans son ensemble qui a fait bloc contre les propositions des « citoyens », et plus généralement contre toute forme de conditionnalités aux aides publiques aux entreprises ²².

Le résultat parle de lui-même. Toutes les propositions formulées par les « citoyens » qui étaient susceptibles d'entraîner des changements concrets ont été vidées de leur substance. Celles qui touchaient au « cœur de la machine » (une taxe sur les dividendes pour financer la transition, un conditionnement strict des aides publiques à des critères environnementaux) ont purement et simplement disparu du projet de loi. Tous les amendements relatifs à la responsabilité climatique des entreprises, même ceux qui n'en appelaient qu'à une simple amélioration de la transparence dans ce domaine, ont été déclarés irrecevables par Richard Ferrand, le président de l'Assemblée nationale, de sorte qu'ils n'ont même pas été débattus... ■

“

PLUSIEURS DIRIGEANTS
DU CAC40 ONT MANIFESTÉ
PUBLIQUEMENT
LEUR OPPOSITION
À LA CONVENTION CLIMAT.

LES PARADIS FISCAUX TOUJOURS AU CENTRE DU JEU

Peut-on bénéficier d'aides publiques d'un côté tout en cherchant de l'autre côté à éviter de payer sa juste part d'impôts? Alors que de nombreux grands groupes français sont présents dans les paradis fiscaux, le gouvernement a choisi de ne pas imposer de vraies règles dans ce domaine.

Au printemps 2020, alors que des voix s'élevaient de toute part pour restreindre l'accès aux aides publiques des multinationales s'adonnant à l'évitement fiscal, le gouvernement français a fait un geste d'une portée toute symbolique, en exigeant de certaines entreprises soutenues financièrement qu'elles ne soient pas basées dans des paradis fiscaux.

Comme pour la suspension des dividendes et rachats d'actions, cette condition ne concerne toutefois que deux formes d'aide publique seulement : les prêts garantis par l'État et les reports de charges et de cotisations. Les autres formes d'aide publique, dont le chômage partiel et les soutiens à la trésorerie, ne sont assorties d'absolument aucun garde-fou dans ce domaine.

Surtout, la liste officielle des paradis fiscaux sur laquelle se base le gouvernement français ne comporte qu'une poignée d'archipels tropicaux. Ce ne sont pas les territoires où les grands groupes français pratiquent effectivement l'optimisation fiscale, qui sont souvent des pays européens comme le Luxembourg, la Belgique ou les Pays-Bas.

Par exemple, PSA vient de décider d'installer le siège social de Stellantis, issu de sa fusion avec FiatChrysler, dans un paradis fiscal, les Pays-Bas²³, probablement du fait de sa législation très avantageuse sur l'imposition des dividendes et des revenus de la propriété intellectuelle. Engie, qui a bénéficié du chômage partiel, a été épinglé pour un énorme scandale fiscal au Luxembourg²⁴.

De nombreux groupes du CAC40 qui figurent parmi les principaux utilisateurs du chômage partiel et/ou des aides à la trésorerie (comme le programme de

rachat d'obligations de la Banque centrale européenne) comptent aussi parmi les plus présents dans les paradis fiscaux, selon le décompte effectué dans l'édition 2020 de *CAC40 : le véritable bilan annuel*²⁵. C'est le cas de Michelin, Danone et des banques et assurances en général.

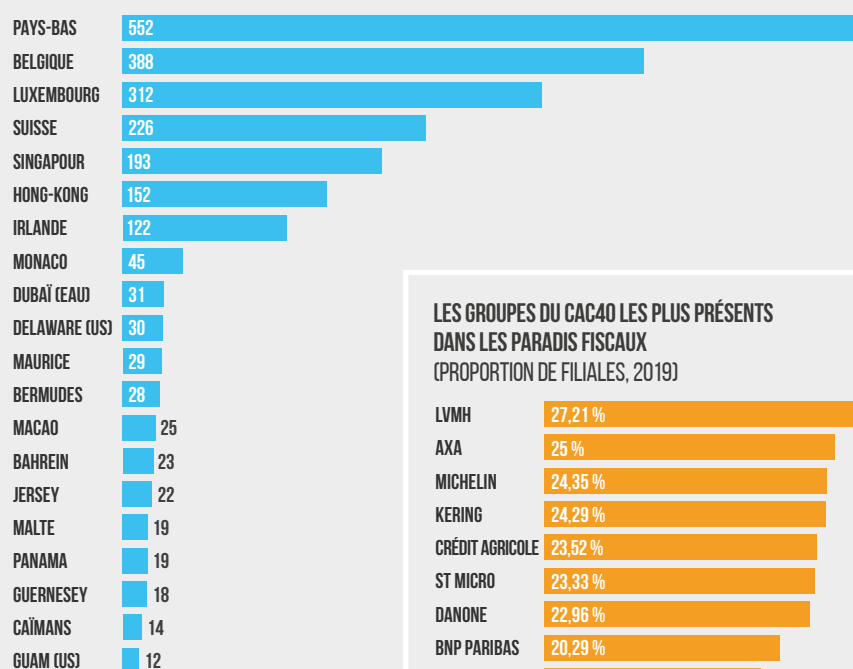
LOBBYING CONTRE LA TRANSPARENCE FISCALE

Ceci est-il une conséquence de cela ? En même temps que la pandémie faisait sentir ses effets, l'Union européenne examinait une nouvelle législation importante en matière de transparence fiscale, qui obligerait potentiellement toutes les grandes entreprises à publier un « reporting pays par pays », autrement dit à divulguer l'ensemble

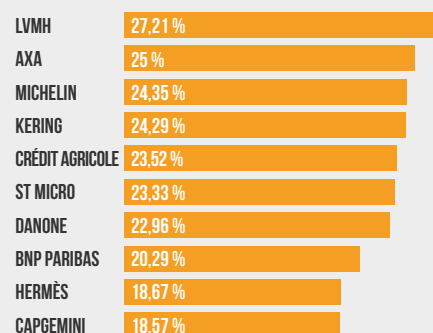
de leurs données financières (chiffre d'affaires, bénéfices, impôts acquittés, effectif, aides publiques) dans tous les pays où elles sont implantées, y compris les paradis fiscaux, ce qui permettrait de repérer les éventuelles manipulations.

Alors que les négociations semblent sur le point d'aboutir, le média *Contexte* révélait fin avril 2021 que la France bloquait le compromis proposé, en s'appuyant sur un document rédigé en grande partie... par le Medef et l'une de ses avocates fiscalistes²⁶. Le Medef et l'Afep s'opposent en effet depuis des années au principe du « reporting pays par pays », visiblement avec l'oreille attentive du gouvernement français. ■

LES PARADIS FISCAUX DE PRÉDILECTION DU CAC40 (NOMBRE DE FILIALES, 2019)



LES GROUPES DU CAC40 LES PLUS PRÉSENTS DANS LES PARADIS FISCAUX (PROPORTION DE FILIALES, 2019)



PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS : LOBBYING ET PORTES TOURNANTES EN TEMPS DE PANDÉMIE

Comment les grandes entreprises ont-elles réussi à capter l'essentiel des aides publiques liées à la pandémie, en échappant à toutes condition environnementale, sociale ou fiscale ? Essentiellement en profitant de leur proximité avec les décideurs, qui a été encore renforcée par la crise.

Le CAC40 a déclaré globalement près de 20 millions d'euros de dépenses de lobbying à Paris pour l'année 2020. À quoi s'ajoutent les plus de 3 millions d'euros déclarés par les principaux lobbys patronaux, le Medef, l'Association française des entreprises privées (Afep) et France industrie. Une grande partie de cette activité de lobbying a été directement consacrée à obtenir des aides financières ou des assouplissements législatifs sous prétexte de crise sanitaire. Selon notre recensement, sur les 287 activités de lobbying déclarées par les groupes du CAC40 en 2020, plus du tiers (96) porte spécifiquement sur l'obtention d'aides ou d'avantages réglementaires. Et encore, du fait des insuffisances du registre de lobbying de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, bon nombre d'activités sont formulées en des termes si vagues qu'il est impossible de comprendre leur objectif²⁷.

Certains groupes apparaissent comme des champions de la sollicitation d'aides publiques, à laquelle ils ont consacré toutes leurs activités de lobbying déclarées : Air Liquide (« *Soutien à un mécanisme de financement pour la filière hydrogène en France* »), Airbus (« *Faire connaître les impacts de la Crise COVID19 dans la perspective de la définition par l'Etat de mesures de relance* »), ArcelorMittal (« *Demander le soutien du gouvernement français en matière d'aides: financières, chômage partiel,... suite aux impacts de la pandémie du Covid-19 sur la sidérurgie* »), Sanofi (« *Demander les modalités de soutien des pouvoirs publics pour localiser un investissement stratégique en*

France ») ou encore Thales (« *Plan de soutien aéronautique : Sensibiliser sur l'importance du soutien à l'industrie aéronautique civile et de défense dans le cadre de la crise de la Covid-19* »). Les autres ont été soit moins actifs, soit moins transparents.

Le constat se retrouve du côté des grands lobbys sectoriels et patronaux. Qu'il s'agisse de France Industrie, de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de l'Afep ou du Medef, une grande partie de leurs activités déclarées pour 2020 porte sur les conditions de gestion de la crise et notamment sur les aides directes et indirectes aux entreprises. Le Medef et France Industrie ne cachent pas qu'une partie de leur lobbying a visé à éviter la mise en place de conditions contraignantes aux aides publiques.

L'Union européenne étant également une grande pourvoyeuse d'aides publiques aux entreprises, notamment dans le cadre de la préparation du plan de relance communautaire, les groupes français ont également été actifs à Bruxelles, mais dans la plupart des cas on ne connaît pas encore le montant de leurs dépenses de lobbying. Leur proximité avec les décideurs européens se mesure aussi au nombre de leurs rendez-vous avec les dirigeants de la Commission à Bruxelles : on en dénombre pas moins de 142 entre janvier 2020 et avril 2021, soit un tous les trois jours et demi. Là encore, plus d'un tiers de ces rendez-vous (50) a porté explicitement sur l'élaboration des plans de sauvegarde et de relance²⁸.

COLLABORATION PUBLIC-PRIVÉ

Ces activités de lobbying les plus visibles ne représentent cependant que la partie émergée de l'iceberg. Il suffit de consulter le répertoire de la HATVP pour constater que tous les secteurs économiques sans exception ou presque ont sollicité le gouvernement pour être inclus dans

À PARIS

20
M€

DE DÉPENSES
DE LOBBYING, 287 ACTIVITÉS
DÉCLARÉES, DONT PLUS
D'UN TIERS POUR OBTENIR
DES AIDES PUBLIQUES
OU DES DÉRÉGULATIONS

À BRUXELLES

1RDV

TOUS LES 3 JOURS ET DEMI

**AVEC LA COMMISSION
EUROPÉENNE, DONT PLUS D'UN TIERS
POUR OBTENIR DES AIDES PUBLIQUES
OU DES DÉRÉGULATIONS.**

le plan de relance. Ce qui fait la force des grandes entreprises comme celles du CAC40, c'est leur accès privilégié aux décideurs. Cette proximité tient à plusieurs facteurs, parmi lesquels leur recrutement dans les mêmes grandes écoles, la pratique des « portes tournantes » (ou allers-retours de personnel) entre secteur public et secteur privé, ou encore l'existence de nombreux organes de « concertation » et de lieux de sociabilité (clubs, événements...) souvent financés par les entreprises elles-mêmes.

Dans la gestion de la crise sanitaire, le vase clos entre secteur public et secteur privé a été la règle. Le dispositif des prêts garantis par l'État a été conçu par Bercy

et la Fédération bancaire française, lobby du secteur financier dont les dirigeants sont issus... de Bercy. Les mécanismes de sauvetage ont été mis en place conjointement avec France Industrie, organe des grands industriels. Le plan de soutien à l'aéronautique a été piloté par un ancien cadre d'Airbus, dans le cadre d'un groupe de travail regroupant État, les quatre grandes entreprises du secteur (Airbus, Safran, Thales et Dassault) et des représentants des fournisseurs. Autre exemple : le groupe de travail mis en place pour plancher sur la rénovation énergétique des bâtiments dans le cadre du plan de relance était présidé par le groupe Saint-Gobain, qui risque d'en être le principal bénéficiaire²⁹. ■

MCKINSEY ET LES CABINETS DE CONSEIL ÉGALEMENT DERRIÈRE LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

Le cabinet de consultants McKinsey a récemment défrayé la chronique en lien avec les difficultés de la campagne de vaccination française. À cette occasion, l'opinion publique a découvert le rôle croissant des cabinets de consultants (McKinsey, mais aussi BCG, Bain ou encore les filiales de consulting de PwC, Deloitte ou KPMG) dans la gestion de l'État et en particulier du système de santé et de la crise sanitaire, sur lequel nous alertions dès juin 2020³⁰. Ces mêmes cabinets sont également présents, depuis le début de la crise, dans la gestion des aides publiques aux entreprises. Dès le printemps 2020, le site spécialisé Consultor.fr signalait des missions

des cabinets Roland Berger, EY-Parthenon et Strategy& (anciennement Booz) à Bercy pour identifier les vulnérabilités dans l'industrie, élaborer les plans de relance, soutenir les PME, aider à gérer les achats de l'État, mettre en place les conditions d'une plus grande souveraineté économique³¹. Bercy continue à avoir recours aux cabinets de conseil pour plancher sur la contribution du plan de relance à l'attractivité de la France pour les investisseurs ou encore sur la restructuration des entreprises en difficulté, tandis que le ministère de l'Agriculture a eu recours aux services de McKinsey pour appuyer sur le volet agricole du plan de relance³².

Le recours aux cabinets privés pose non seulement le problème de la privatisation de l'expertise publique, mais aussi celui des potentiels conflits d'intérêts de conseillers qui travaillent par ailleurs, et parfois en même temps, pour le secteur privé. La France n'est pas la seule concernée puisque le gouvernement italien a lui aussi fait scandale en embauchant McKinsey pour l'aider à élaborer son plan de relance. On trouve également McKinsey ou d'autres cabinets à la manœuvre dans les plans de relance en Espagne, Allemagne et Belgique.

SOUS L'ASPECT DU GENRE AUSSI, LE « MONDE D'APRÈS » ATTENDRA

Outre les enjeux de partage des richesses, de climat, d'emploi et de justice fiscale, il est une autre dimension totalement absente des aides publiques aux entreprises débloquées dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire et économique : la dimension du genre. Aucune condition relative à l'égalité entre hommes et femmes n'a été incluse dans les aides, et le mot « femme » n'était même pas mentionné dans le plan de relance dévoilé en septembre 2020. Et cela alors que celui-ci est principalement orienté vers des métiers traditionnellement dominés par les hommes dans le secteur de la transition énergétique et du numérique.

L'expérience prouve que l'introduction de dispositions et de conditions contraignantes est nécessaire pour changer les choses dans ce domaine ainsi. La dernière édition de *CAC40 : le véritable bilan annuel* rappelle que les femmes ne représentaient en 2020 que 18,8% des comités exécutifs du CAC40 et que l'indice parisien ne comptait aucune femme PDG. Dans le même temps, les femmes représentaient plus de 43% des conseils d'administration des groupes du CAC40 – précisément parce que la loi rend obligatoire un seuil de 40%³³.

Une petite dizaine de groupes du CAC40 change de dirigeant au premier semestre 2021, mais ce renouvellement ne s'accompagne pas vraiment d'une féminisation accrue ni d'un changement de profil social. Des hommes blancs âgés sont simplement remplacés par des hommes blancs un peu plus jeunes.

NOTES

- 1 <https://multinationales.org/Allo-Bercy-Des-aides-publiques-massives-pour-le-CAC40-sans-contrepartie>
- 2 Pour la plupart des groupes, les actionnaires ne sont pas connus s'ils possèdent moins de 5% du capital, de sorte que nous ne connaissons pas forcément toutes les participations de BlackRock (et d'autres investisseurs) dans le CAC40. Ce chiffre est donc une estimation minimale.
- 3 Sauf mention contraire, les chiffres donnés dans cette section sont tirés du rapport d'étape du Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, qui fournit des chiffres à la mi-mars 2021 : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/comite-de-suivi-devaluation-mesures-de-soutien-financier-aux-entreprises-confrontees>
- 4 FAQ - Engagement de responsabilité pour les grandes entreprises bénéficiant de mesures de soutien en trésorerie, 5 mai 2020, <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/covid-faq-termes-references-dividendes.pdf>
- 5 <https://www.lalettrea.fr/entreprises-conseil-et-services/2020/11/04/atos-un-signallement-sur-de-possibles-abus-en-matiere-de-chomage-partiel,109618933-evl>
- 6 <https://www.franceinter.fr/bouygues-batiment-a-t-il-abuse-du-chomage-partiel-en-ile-de-france>
- 7 <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/le-recours-au-chomage-partiel-largement-utilise-par-les-entreprises-des-alpes-maritimes-1590602730>
- 8 Les impôts sur (ou contre) la production, Conseil d'Analyse économique, juin 2019, <http://www.cae-eco.fr/Les-impots-sur-ou-contre-la-production>
- 9 <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/coronavirus-les-levees-de-dette-des-etats-europeens-ont-deja-rapporte-500-millions-aux-banques-1215641>
- 10 Sources : articles de presse et recensements effectués par Mediapart, Le Monde, le compte Twitter Plan de licenciements et le collectif Stop licenciements.
- 11 En excluant Alstom et Pernod-Ricard dont l'année comptable est décalée et Stellantis qui n'a pas publié de chiffres concernant son patron Carlos Tavares (voir encadré).
- 12 Les cas d'Atos et de Renault s'expliquent partiellement en raison d'un contexte de passation de pouvoir en 2019 et 2020 respectivement à la tête de l'entreprise.
- 13 <https://multinationales.org/La-demesure-des-remunerations-patronales-et-ce-qu-il-y-a-derriere>
- 14 Le DG du Crédit agricole a réduit sa rémunération versée en 2020 (rémunération variable 2019). Sa rémunération globale 2020 est au augmentation de 4% par rapport à sa rémunération officielle 2019 avant réduction.
- 15 Il s'agit de Legrand, Schneider Electric et (hors CAC40) EDF. <https://www.oxfamfrance.org/rapports/climat-cac-degres-de-trop/>
- 16 <https://multinationales.org/Climat-dechets-plastique-derriere-les-beaux-discours-ecolos-du-CAC40-la-triste>
- 17 <https://multinationales.org/lobbys-citoyens-convention-climat>
- 18 https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/10/23/jean-dominique-senard-la-taxe-sur-le-poids-des-vehicules-est-completement-inutile_6057084_3234.html
- 19 <https://www.safran-group.com/fr/video/16856>
- 20 <https://www.lefigaro.fr/medias/publicite-avant-d-interdire-il-faut-se-parler-20201127>
- 21 <https://www.lci.fr/environnement-ecologie/ca-ne-repond-pas-a-la-convention-pour-le-climat-transforme-en-delit-de-pollution-aggrave-l-ecocide-ne-convainc-pas-2175652.html>
- 22 Voir notamment les déclarations du Medef et de France Industrie à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique : <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=840718597#&fiche=BHO7EXYH>, <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=784668618#&fiche=GV-T2ULWH> et <https://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=784668618#&fiche=DVS42RRH>
- 23 <https://multinationales.org/Stellantis-la-nouvelle-etoile-automobile-qui-palit-deja>
- 24 <https://multinationales.org/Comment-Engie-a-transfere-27-milliards-d-euros-au-Luxembourg>
- 25 <https://multinationales.org/Les-grandes-entreprises-francaises-restent-solidement-ancrees-dans-les-paradis>
- 26 https://www.huffingtonpost.fr/entry/transparence-fiscale-dans-lue-le-medef-a-t-il-ecrit-la-position-de-la-france_fr_6082e0bee4b05af50db51010
- 27 Source : Répertoire des représentants d'intérêts de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), <https://www.hatvp.fr/le-repertoire/>. Consulté le 30 avril 2021. À cette date, plusieurs groupes du CAC40 n'avaient pas respecté leurs obligations légales de déclaration de leurs dépenses de lobbying pour 2020: Alstom, Capgemini, Hermès, L'Oréal, Saint-Gobain, Teleperformance et Wordline.
- 28 Source : Lobbyfacts.eu.
- 29 https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/09/02/quand-saint-gobain-orienta-la-politique-de-renovation-energetique_6050674_3234.html
- 30 <https://multinationales.org/Covid-19-ces-consultants-au-coeur-de-la-defaillance-organisee-de-l-Etat>
- 31 <https://www.consultor.fr/devenir-consultant/actualite-du-conseil/5975-dans-le-conseil-le-secteur-public-ne-connait-pas-la-crise.html>
- 32 <https://www.consultor.fr/devenir-consultant/breves/6326-plan-de-relance-mckinsey-aussi-au-ministere-de-l-agriculture.html>
- 33 <https://multinationales.org/Emploi-place-des-femmes-accidents-droits-des-travailleurs-le-vrai-bilan-social>

AIDEZ-NOUS

PAS D'AIDES PUBLIQUES AUX GRANDES ENTREPRISES SANS CONDITIONS

Pour cette saison d'« *Allô Bercy ?* », l'Observatoire des multinationales lance une campagne citoyenne de crowdfunding pour mener le combat pour la transparence des aides publiques, la mise en place de véritables conditions à ces aides, et leur réorientation vers les secteurs et les acteurs économiques qui nous sont vraiment utiles et qui en ont vraiment besoin.

► www.kisskissbankbank.com/fr/projects/allo-bercy

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

Publié par l'Observatoire
des multinationales,
mai 2021

Rédaction et coordination :
Maxime Combes et Olivier Petitjean

Graphisme et mise en page :
Guillaume Seyral

Ont également contribué
à l'élaboration de ce rapport :
Nicolas Camier, Nathalie Quiroga,
Margot Vermeylen.

Méthodologie

Sauf indication explicite, tous les chiffres donnés dans cette étude sont issus des Documents d'enregistrement universel des entreprises concernées, disponibles sur leur propre site web ou sur celui de l'AMF. Au sein du CAC40, Alstom et Pernod-Ricard ont un exercice comptable décalé; nous avons utilisé le dernier Document d'enregistrement universel publié.

Concernant les bénéficiaires des dividendes, nos estimations sont basées sur les dividendes 2021 (sur l'exercice 2020) votés ou proposés à l'approbation par les groupes du CAC40, et sur leur actionnariat tel qu'il est connu via les Documents d'enregistrement universel des groupes et les déclarations de franchissement de seuil à l'Autorité des marchés financiers. Pour la plupart des groupes du CAC40, les actionnaires ne sont pas connus s'ils possèdent moins de 5% du capital, de sorte que nous ne connaissons pas forcément toutes les participations de BlackRock (et d'autres investisseurs) dans le CAC40.

Ces chiffres sont donc une estimation minimale. Les chiffres pour l'État français incluent aussi bien les participations directes que les participations indirectes via Bpifrance et la Caisse des dépôts et des consignations.

Concernant les rémunérations patronales, nous nous basons sur les montants attribués au cours de l'année, incluant la rémunération fixe, la rémunération variable, les attributions d'actions ou l'exercice d'options, les jetons de présence, les avantages en nature et les autres formes de rémunération éventuelles. En cas de passation de pouvoir au cours de l'année, nous additionnons les rémunérations des deux patrons successifs durant la période à laquelle ils ont été à la tête de l'entreprise.

OBSERVATOIRE
DES MULTINATIONALES
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE